





Dispositif Pass+ 2022/2023 Guide utilisateur de l'espace « Bénéficiaire »

Table des matières

1.	Cor	nnexion à l'espace « Bénéficiaire »	2
1.1		J'accède au portail Internet du dispositif Pass+	2
1.2		Je me connecte à mon espace « Bénéficiaire »	
1.3		J'ai oublié mon mot de passe	3
2.	Мо	n espace « Bénéficiaire »	6
2.1		Première connexion à mon espace	6
2.2		Création du profil de mon premier bénéficiaire	6
3.	Le	tableau de bord « Bénéficiaire »	9
A.		Gestion de mon compte « Représentant légal »	10
B.		Gestion de mes bénéficiaires : création et sélection des profils	11
C.		Statut du profil, contrôles et import de pièces justificatives	11
D.		Création et gestion des transactions	13
	a.	Avec la carte du bénéficiaire, directement chez l'organisme affilié	14
	b.	Je connais l'organisme dans lequel je vais utiliser mon ticket	14
	c.	Je préfère créer mes tickets tout de suite, je verrai plus tard dans quel organisme je les utiliserai	15
	d.	Gérer ou voir mes transactions	16
E.		Utilisation et gestion des « bons plans »	17
	a.	Utiliser un « bons plans »	17
	b.	Gérer ses « bons plans »	18
F.		Consultation des informations du jeune	18
G		Documentation	21

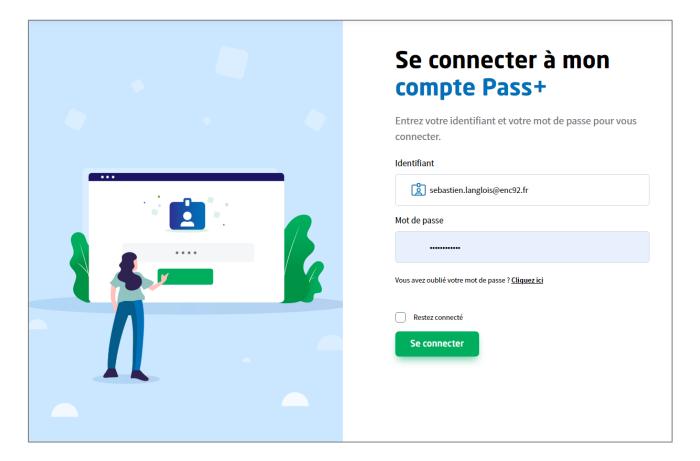
1. Connexion à l'espace « Bénéficiaire »

1.1 <u>J'accède au portail Internet du dispositif Pass+</u>

La connexion à l'espace « Bénéficiaire », aussi appelé espace « Famille », est possible par le bouton « Se connecter » en haut à droite de la page d'accueil du site Pass+ Hauts-de-Seine/ Yvelines, sur www.passplus.fr.



1.2 <u>Je me connecte à mon espace « Bénéficiaire »</u>



Pour me connecter, il me suffit de saisir :

- Mon adresse de messagerie, qui a servi à créer mon compte de représentant légal ;
- Mon mot de passe, que j'ai défini lors de cette même étape de création de mon compte représentant légal.

Sur mon adresse de messagerie, j'ai reçu un email de confirmation de cette adresse, qui m'a permis ensuite de créer le compte de mon jeune bénéficiaire.

1.3 <u>J'ai oublié mon mot de passe</u>

Pas de problème!



Sur cette page de connexion, je clique sur le lien « Vous avez oublié votre mot de passe ? Cliquez ici ».

Réinitialiser mon mot de passe Entrez votre identifiant et votre numéro de téléphone principal, vous recevrez un e-mail pour réinitialiser votre mot de passe. Identifiant Sebastien.langlois@enc92.fr Numéro de téléphone principal du représentant légal O612341234 Je ne suis pas un robot Confidentalité - Conditions Valider

Je saisis mon identifiant, qui est mon adresse de messagerie, et le n° de téléphone principal que j'ai renseigné lors de mon inscription.

Important:

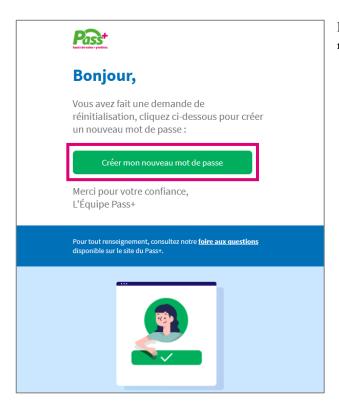
Si j'ai autorisé la mise en place de cookies - notamment Google par le bandeau noir horizontal qui s'est affiché à mon arrivée sur le site, je coche la case « Je ne suis pas un robot » puis clique sur le bouton vert « Valider ».



Sinon, je clique directement sur le bouton vert « Valider ».



Dans ma boîte de messagerie, je reçois un courriel de réinitialisation pour définir un nouveau mot de passe.



Dans le courriel reçu, je clique sur le bouton vert « Créer mon nouveau mot de passe ».

Créer mon nouveau mot de passe Nouveau mot de passe Votre mot de passe doit contenir au minimum: 8 caractères 1 chiffre 1 lettre 1 majuscule Confirmation du nouveau mot de passe

S'ouvre dans mon navigateur la page de destination du lien, qui me permet de définir un nouveau mot de passe.

Je le saisis une première fois, puis le confirme une deuxième fois.

Je respecte les critères de sécurité du mot de passe, avec un mot de passe comprenant <u>au minimum</u> : 8 caractères, 1 lettre, 1 chiffre et 1 majuscule.

Important:

Si j'ai autorisé la mise en place de cookies - notamment Google - par le bandeau noir horizontal qui s'est affiché à mon arrivée sur le site, je coche la case « Je ne suis pas un robot » puis clique sur le bouton vert « Valider ».



Sinon, je clique directement sur le bouton vert « Valider ».



Remarque:

Si la saisie de mon mot de passe et de sa confirmation sont corrects, les puces rouges de chaque critère requis passent au vert

Votre nouveau mot de passe a bien été créé!

Vous pouvez dès à présent accéder à votre espace.

Ça y est! Mon nouveau mot de passe été créé.

Je peux me connecter en utilisant le bouton « Se connecter » du bandeau supérieur :



2. Mon espace « Bénéficiaire »

2.1 Première connexion à mon espace



Lors de ma première connexion, je suis invité à créer mon premier bénéficiaire.

Je note que si mon bénéficiaire est scolarisé en dehors des Hauts-de-Seine ou des Yvelines, je dois préparer un certificat de scolarité de l'année 2022-2023 (format PDF, JPG ou JPEG d'une taille inférieure à 5 Mo, pour le dépôt ultérieur).

2.2 <u>Création du profil de mon premier bénéficiaire</u>

Je clique sur le bouton « Créer le profil du jeune » pour démarrer son inscription. Il existe plusieurs cas de figure correspondant à la scolarité ou la situation de mon bénéficiaire :

- 1. Le jeune est scolarisé dans un collège des Hauts-de-Seine (92) ;
- 2. Le jeune est scolarisé dans un collège des Yvelines (78);
- 3. Le jeune est scolarisé dans un collège hors des Hauts-de-Seine et des Yvelines mais réside dans l'un des deux départements ;
- 4. Le jeune fréquente un établissement spécialisé ou une 3ème découverte lycée dans l'un des départements ;
- 5. Le jeune a entre 15 et 18 ans, n'est plus scolarisé dans un collège et réside dans l'un des deux départements ;
- 6. Le jeune a entre 15 et 18 ans, n'est plus scolarisé dans un collège, est scolarisé dans l'un des deux départements mais n'y réside pas.

Créer un profil jeune

Pour créer le profil jeune et pour qu'il bénéficie des avantages du Pass+, vous devez fournir certains documents. **Sélectionnez la situation du jeune :**

- Le jeune est scolarisé dans un collège des Hauts-de-Seine (92)
- O Le jeune est scolarisé dans un collège des Yvelines (78)
- Le jeune est scolarisé dans un collège hors des Hautsde-Seine et des Yvelines mais réside dans l'un des deux départements
- Le jeune fréquente un établissement spécialisé ou une 3ème découverte lycée dans l'un des départements
- ! Nouveau! Pour les jeunes de 15 à 18 ans:
- Le jeune a de 15 à 18 ans, n'est plus scolarisé dans un collège et réside dans l'un des deux départements
- Le jeune a de 15 à 18 ans, n'est plus scolarisé dans un O collège, est scolarisé dans l'un des deux départements mais n'y réside pas

Commencer

Je vérifie attentivement la scolarité ou la situation de mon bénéficiaire :

- Est-il collégien dans un collège ?
- → Si oui, je choisis le profil n° 1, 2 ou 3.
- Est-il en établissement spécialisé ou effectue-t-il une 3ème découverte lycée ?
- → Si oui, je choisis le profil n° 4.
- A-t-il de 15 à 18 ans, n'est plus au collège et réside dans l'un des deux départements ?
- → Si oui, je choisis le profil n° 5.
- A-t-il de 15 à 18 ans, n'est plus au collège, est scolarisé dans l'un des deux départements mais n'y réside pas ?
- → Si oui, je choisis le profil n° 6.

Je choisis la scolarité / situation de mon bénéficiaire et clique sur le bouton « Commencer ».



Je vais maintenant saisir et déposer les différentes informations et pièces justificatives de mon bénéficiaire :

- Son identité;
- Sa photo, pour impression sur sa carte Pass+;
- Sa scolarité ou situation ;
- Le choix de la répartition de son aide financière ;
- Son statut boursier ou non.

Remarques importantes:

Le formulaire d'inscription permet l'inscription d'un collégien né entre le 1er janvier 2007 et le 31 décembre 2012.

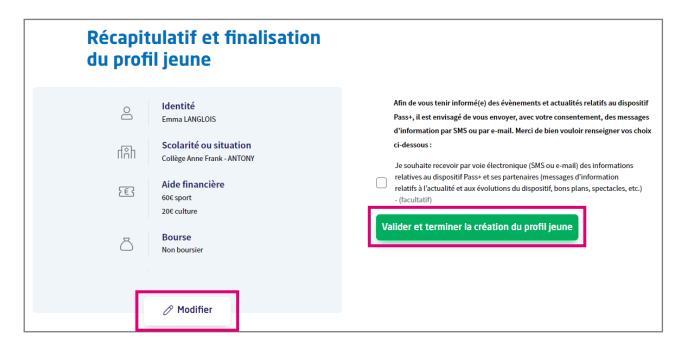
→ Si mon bénéficiaire collégien est né en dehors de cette plage de dates, je contacte l'assistance téléphonique Pass+ au 09 69 32 60 92 (numéro non surtaxé).

Le formulaire d'inscription permet l'inscription d'un lycéen ou jeune né le ou après le 1er janvier 2004.



Durant tout le parcours de création du profil de mon jeune bénéficiaire, je suis guidé pour les informations à saisir et les pièces justificatives à déposer le cas échéant.

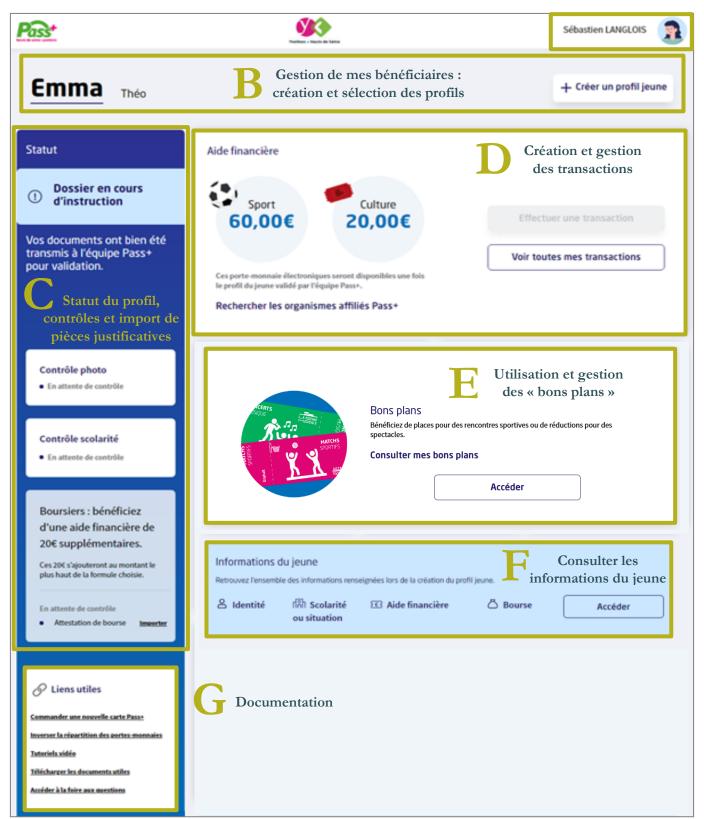
- → A la fin de l'inscription de mon bénéficiaire, je vérifie les informations de son profil.
- → Je peux les modifier en cliquant sur le bouton « Modifier » :



Pour terminer l'inscription, je clique sur le bouton vert « Valider et terminer la création du profil jeune ».

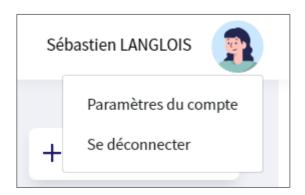
3. Le tableau de bord « Bénéficiaire »





A. Gestion de mon compte « Représentant légal »

La bulle imagée à côté de mon nom permet d'accéder aux paramètres de mon compte, et de me déconnecter de mon espace.



Dans mes paramètres du compte, je peux consulter et modifier mes informations, comme mes numéros de téléphone, mon adresse postale, mon adresse de messagerie et mon mot de passe en cliquant sur « Modifier ».



B. Gestion de mes bénéficiaires : création et sélection des profils

Dans ce bandeau, je clique sur le prénom de mon bénéficiaire pour afficher son tableau de bord, reprenant toutes ses informations essentielles.



Si je souhaite ajouter un bénéficiaire, je clique sur le bouton « Créer un profil jeune » et retrouve les étapes de création de profil détaillées en 2.2.

C. Statut du profil, contrôles et import de pièces justificatives



Cette colonne « Statut » est l'un des éléments les plus importants du tableau de bord : elle permet d'indiquer le statut du dossier de mon bénéficiaire.

Après la création du profil, le dossier est en cours d'instruction. En effet, il va être vérifié sur plusieurs points de contrôles pour prouver l'éligibilité de la demande :

- O La photo, qui sera imprimée sur la carte Pass+;
- Le contrôle de la scolarité, pour les collégiens ;
- O Le contrôle du document d'identité, pour tous les 15-18 ans ;
- Le contrôle du justificatif de domicile, pour les 15-18 ans résidant dans les Hauts-de-Seine ou les Yvelines;
- O Le contrôle du certificat de scolarité, pour les 15-18 ans scolarisés dans les Hauts-de-Seine ou les Yvelines mais n'y résidant pas ;
- O Le justificatif d'attestation de bourse, pour les bénéficiaires déclarés boursiers.

Elle permet aussi d'indiquer si des pièces justificatives sont manquantes, soit parce non données lors de la création du profil de mon bénéficiaire, soit parce qu'une pièce justificative a été refusée lors du contrôle.

Si un contrôle est refusé, par exemple le contrôle de la photo, ou l'attestation de bourse, la colonne statut de mon bénéficiaire change d'aspect, en me prévenant que le dossier présente une anomalie et requiert une action de ma part.



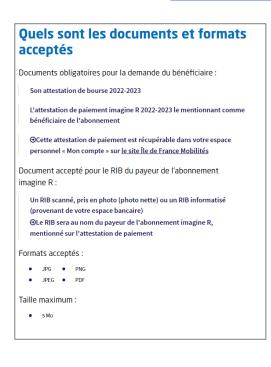


Je peux soumettre une nouvelle photo qui sera à nouveau vérifiée pour permettre, après validation, une impression sur la carte Pass+, ou une nouvelle attestation de bourse pour obtenir le chargement supplémentaire de 20€.

Dans ces cas, je clique sur le lien « Importer » présent à côté du contrôle refusé.

Pour chaque contrôle refusé, je suis guidé pour chaque pièce justificative à déposer, en regardant l'encadré accessible par le lien :

Quels sont les documents et formats acceptés?



Exemple:

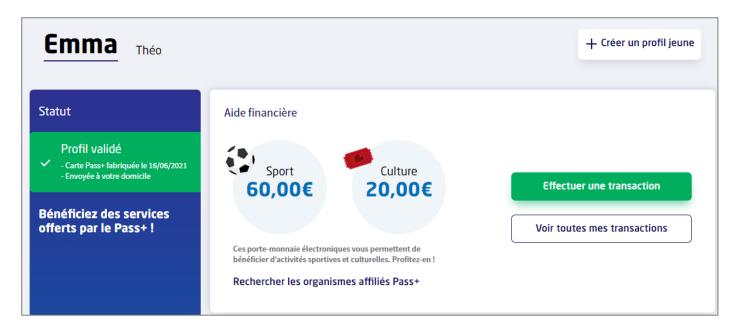
Formats de documents et années autorisés pour l'attestation de bourse.

Lorsque l'ensemble des contrôles :

- Photo, pour tous les bénéficiaires ;
- Scolarité, pour les collégiens ;
- Certificat de scolarité et justificatif de domicile, pour les collégiens scolarisés en dehors des Départements mais y résidant ;
- Certificat de scolarité ou justificatif de domicile et justificatif d'identité pour les jeunes 15-18 ans ;



est validé, le statut du profil passe en « Validé » :



Ce statut « Validé » permet :

- La création de transactions immédiatement, avec ou sans carte ;
- La fabrication de la carte (sa date de fabrication et son expédition, à domicile ou à l'établissement, sont indiquées) ;
- L'utilisation de la carte auprès des partenaires, à sa réception.

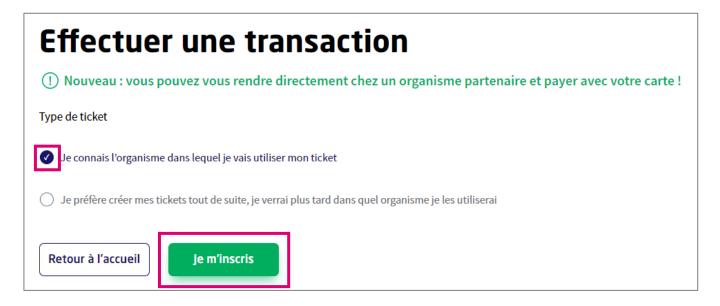
D. Création et gestion des transactions

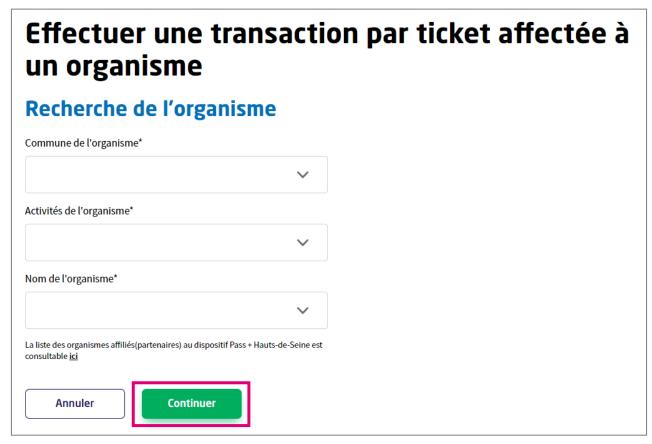


Une fois le profil de mon bénéficiaire validé, je peux faire une transaction grâce à 3 modes différents (a., b. et c.):



- a. Avec la carte du bénéficiaire, directement chez l'organisme affilié
- → Je me rends chez un organisme affilié, je lui présente la carte Pass+, le partenaire effectue une transaction par débit immédiat de la carte selon l'activité et le porte-monnaie choisis.
- b. Je connais l'organisme dans lequel je vais utiliser mon ticket



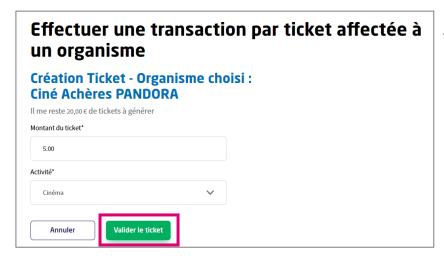


Je retrouve l'organisme auprès duquel je souhaite créer un ticket qui lui sera affecté et choisis :

- La commune de l'organisme (tous les partenaires des deux Départements sont visibles) ;
- L'activité de l'organisme (Sport ou Culture) ;
- Le nom de l'organisme ;



Imprimer mon ticket



Voir mes tickets

Je choisis le montant du ticket affecté au partenaire et l'activité qui sera pratiquée chez lui, puis je clique sur « Valider le ticket ».

Effectuer une transaction par ticket affectée à un organisme Création ticket Félicitation! Votre ticket de 5.00€ a bien été généré. Vous pouvez dès à présent imprimer votre ticket.

Mon ticket est créé! Je peux l'imprimer (facultatif) ou me rendre chez le partenaire pour bénéficier de la prestation, en

<u>Important</u>: je dois pouvoir justifier de l'identité de mon bénéficiaire lors de la validation de la transaction pour bénéficier de la pratique de l'activité.

lui indiquant qu'un ticket affecté au nom de mon bénéficiaire est en attente de validation dans son espace partenaire.

c. Je préfère créer mes tickets tout de suite, je verrai plus tard dans quel organisme je les utiliserai

Je peux également créer immédiatement des tickets de transactions « papier », que je donnerai au fur et à mesure de l'année et des activités pratiquées au partenaire de mon choix.

Par exemple, le cinéma de mon quartier propose des places à 5€ pour les bénéficiaires du Pass+, je peux donc créer plusieurs tickets « Culture » de 5€ que mon bénéficiaire utilisera selon ses besoins.

Dans ce cas, je créé mon ticket « papier » puis <u>l'imprime (important !)</u> pour pouvoir le donner au partenaire lors de la pratique de l'activité chez lui.

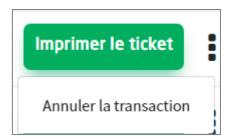
<u>Important</u>: je dois pouvoir justifier de l'identité de mon bénéficiaire lors de la validation de la transaction pour bénéficier de la pratique de l'activité.

d. Gérer ou voir mes transactions

Sur le tableau de bord, en cliquant sur le bouton « Voir mes transactions », je vois toutes les transactions créées.



S'agissant de tickets affectés, je ne suis pas obligé de les imprimer. Je me rends chez l'organisme concerné pour que mon bénéficiaire profite de la prestation choisie et l'organisme valide la transaction.



Important:

Si mon bénéficiaire change d'avis et ne veut plus pratiquer une activité ou une autre, qu'elle soit de type « Sport » ou « Culture », je peux annuler le ticket créé en cliquant sur les 3 points en bout le ligne et sur « Annuler la transaction ».



Puis je confirme l'annulation en cliquant sur « Valider » : le ticket est annulé et le montant du ticket est recrédité sur le porte-monnaie concerné.

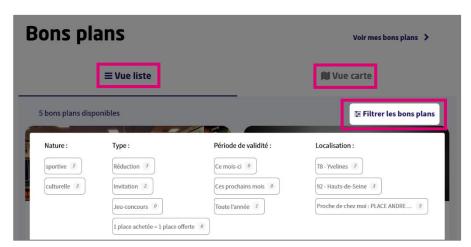


E. <u>Utilisation et gestion des « bons plans »</u>

a. Utiliser un « bons plans »

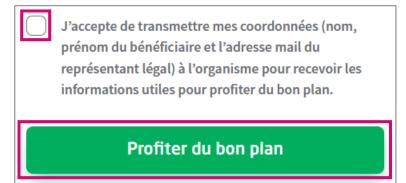


Sur le tableau de bord, en cliquant sur le bouton « Accéder », j'ai accès à tous les « bons plans » proposés dans les deux Départements.



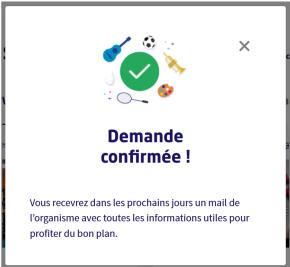
Je peux les visualiser par liste ou par carte et les filtrer selon :

- La nature;
- Le type;
- La période de validité;
- La localisation.



Pour bénéficier d'un « bon plan », je clique sur celui qui m'intéresse et coche la case « J'accepte de transmettre mes coordonnées [...] » avant de cliquer sur « Profiter du bon plan ».

Votre demande est confirmée !

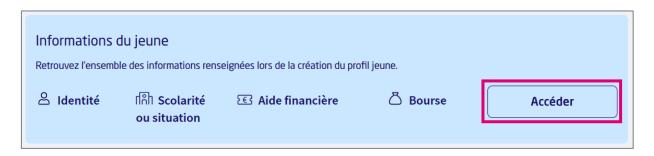


b. Gérer ses « bons plans »



Sur le tableau de bord, en cliquant sur le bouton « Consulter mes bons plans », je peux consulter mes bons plans à venir et passés.

F. Consultation des informations du jeune



Sur le tableau de bord, en cliquant sur le bouton « Accéder », je peux consulter les informations du jeune bénéficiaire renseignées préalablement.



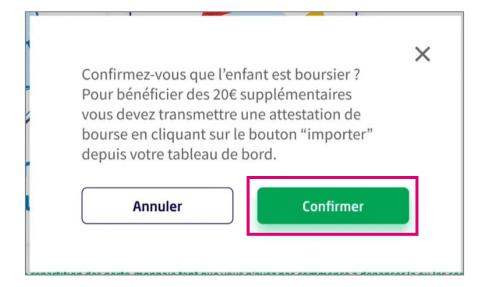
Pour modifier les informations, cliquer sur « Modifier » en bas de la page.



Vous pouvez désormais modifier, en cliquant sur l'option désirée, la répartition des porte-monnaie <u>seulement</u> si vous n'avez pas déjà utilisé un des porte-monnaie.

Vous pouvez aussi modifier si le jeune est boursier en cochant sur « Oui » puis cliquer sur « Confirmer » :





De retour sur le tableau de bord, cliquer sur « Importer » :





Et déposer ou importer l'attestation de bourse avant de cliquer sur « Transmettre ce document ».

→ Votre attestation devra être contrôlée et validée avant de pouvoir bénéficier des 20€ supplémentaires. Vous serez informé de l'avancement de son traitement depuis la colonne « Statut ».

Remarque: Pour toutes autres modifications, contacter la hotline au 09 69 32 60 92 (numéro non surtaxé).

G. Documentation

Dans cet espace, vous retrouverez toute la documentation et les informations sur le dispositif Pass+ que le Département déposera au fur et à mesure.